

**Compte-rendu
de réunion**

**RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE
DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Date	2 février 2011	Heure	11 h 30
Endroit	Centre culture et environnement, 870 de Salaberry, Salle R-02		
Rédigé par	Julien Garcia	Signature	

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 2 décembre 2010 et suivis
 - 2..1. Demande d'article dans le bulletin municipal
 - 2..2. Demande d'investigation pour trouver une explication à l'augmentation des valeurs de métaux lourds
3. Normes de détection de l'Arsenic
4. Plan d'action du CVI
5. Sujets divers
6. Contenu de la prochaine rencontre et dates pour l'hiver 2011

ÉTAIENT PRÉSENTS

Membres votants

Antoine Carrier	AmiEs de la terre de Québec
Nicolas Faucher	Cégep Limoilou, milieu socio-économique
Ginette Picard-Lavoie	Élue, arrondissement de La Cité-Limoilou
Diane Selesse	Conseil de quartier Lairet
Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement
Suzanne Verreault	Élue, arrondissement de La Cité-Limoilou
Claude Pouliot	Conseil de quartier des Maizerets
Steeve Verret	Élu, arrondissement de la Haute-St-Charles

Membres sans droit de vote

Yves Fréchet	Service des travaux publics, Ville de Québec
Dany Moisan	Arrondissement de La Cité-Limoilou, Ville de Québec
Slavko Sebez	Direction régionale de santé publique

Anne-Marie Cantin Sylvie Verreault	Communauté métropolitaine de Québec Service de l'environnement, Ville de Québec
ÉTAIENT ABSENTS	
Membres votants Nicole Blouin	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Membres sans droit de vote	

Compte-rendu de réunion

<i>Objet</i>	<i>Date</i>
COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC	2 fév. 2011
	SUIVI
<p>1. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>➤ L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Nicolas Faucher, appuyé par M. Dany Moisan.</p>	
<p>2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 2 décembre 2010 et suivis</p> <p>➤ L'adoption du compte-rendu est proposée par M. Antoine Carrier, appuyée par M. Nicolas Faucher.</p> <p>Suivis</p> <p>2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Suzanne Verreault a vérifié les dates de disponibilité pour publier l'article dans le bulletin municipal et mentionne que la semaine de l'environnement est disponible (début juin). Elle demandera à M. Pelletier de réserver les 2 pages du milieu. • M. Moisan rappelle que c'est Mathieu Painchaud qui avait eu l'idée de faire paraître un tel article et qu'il devait avoir des plans déjà. Julien va vérifier. M. Carrier propose de créer un groupe de travail sur l'article municipal. M. Faucher appuie. <p>2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sylvie Verreault présente des graphiques et déposera ses conclusions au comité concernant l'augmentation des valeurs de métaux lourds. Elle émet l'hypothèse que l'augmentation peut être due à une température plus élevée, ce qui favorise notamment la vaporisation du cadmium. • M. Carrier mentionne que les Ami(e)s de la terre avaient déjà fait mention de cette théorie dans un mémoire en 2004. 	<p>Suzanne Verreault va réserver les deux pages.</p> <p>Julien vérifiera avec Mathieu.</p> <p>Sylvie Verreault déposera ses conclusions au comité.</p>

<ul style="list-style-type: none"> M. Moisan se questionne à savoir quel mal est mieux; une température plus élevée dans les fours et davantage de métaux lourds ou une température plus basse et davantage de HAP, de chlorophénols et de COV. 	
<ul style="list-style-type: none"> M. Fréchet propose de faire le suivi de ces valeurs pour voir s'il y a une tendance. Slavko propose que le groupe de travail sur l'article intègre des éléments de sensibilisation à l'égard des résidus qui contiennent des métaux lourds et autres substances dangereuses. Anne-Marie Cantin enverra le lien du site pour la liste des endroits où les gens peuvent déposer des piles, des résidus domestiques dangereux (RDD), des résidus des technologies de l'information et des communications (TIC), etc. <p>La conversation bifurque vers la question des fonds d'intégration, de sensibilisation et d'alternatives à l'élimination, qui aurait dû faire l'objet d'un point de suivi ou se retrouver en point varia, mais il semble unanime qu'il faille en discuter sur le champs.</p> <ul style="list-style-type: none"> Anne-Marie fait le suivi des montants disponibles pour l'intégration, etc. Elle mentionne que des demandes doivent être adressées à la CMQ pour utiliser ces montants. Mme Suzanne Verreault mentionne que 6 propositions d'intégration de l'incinérateur au milieu ont été déposées, mais qu'aucune n'a été retenue. Antoine propose que la CMQ produise un tableau des fonds utilisés chaque année. Anne-Marie fera le suivi sur cette demande pour la prochaine réunion. Dany suggère que ces fonds soient dépensés par exemple via les demandes du Plan d'action. Anne-Marie reviendra sur la façon dont ces sommes peuvent être utilisées. Slavko mentionne que les fonds de l'alternative à l'élimination devraient être priorités. Il obtient l'appui de Ginette Picard-Lavoie et d'Antoine. <p>Une question est lancée dans les airs et M. Steeve Verret, nouvellement nommé au poste de responsable des dossiers environnementaux, l'attrape : Que se passe-t-il avec le projet d'usine de biométhanisation ? M. Verret affirme que c'est LE projet de l'année. Il fera le suivi quant à son futur emplacement.</p> <p>M. Claude Pouliot parle de la compagnie AIM et des nuisances qu'elle cause, des questions de zonage et du fait que la présence de cette industrie est liée à l'incinérateur en ce qui concerne les mâchefers.</p> <p>M. Faucher dit que cela se ramène aux fonds d'intégration, de sensibilisation et d'alternatives à l'élimination.</p> <p>M. Verret reviendra aussi sur ces questions.</p>	<p>M. Fréchet fera le suivi de ces valeurs.</p> <p>Anne-Marie enverra le lien du site</p> <p>Anne-Marie fera le suivi sur cette demande et sur la façon dont les sommes peuvent être utilisées pour la prochaine réunion.</p> <p>M. Verret fera le suivi quant au futur emplacement de l'usine de biométhanisation et sur la question d'AIM.</p>

<p>3. Normes de détection de l'arsenic (Sylvie Verreault)</p> <p>➤ Mme Sylvie Verreault explique les valeurs élevées de l'arsenic :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La limite est élevée, car la compagnie Consul-air a dû diluer 10 fois l'échantillon à cause d'interférences spectrales liées d'autres ions. Elle mentionne que cet événement est rare. • Slavko mentionne qu'il faudrait savoir si le Ministère de l'environnement (MDDEP) fait des mesures dans l'air ambiant et ou une modélisation. Sylvie explique oui, des résultats seront bientôt disponibles quant aux mesures effectuées alentour de l'incinérateur. Julien ou Sylvie fera la demande pour qu'une personne en fasse la présentation au comité. • Slavko affirme que des gens ont manifesté leur inquiétude face à l'arsenic, relativement au pic observé en mai. Il suggère en même temps de demander à la personne du MDDEP des explications sur les normes sur l'arsenic (elles sont basées sur quoi ? quels sont les impacts sur la santé ? est-ce que les concentrations mesurées dans les cheminées sont les mêmes que dans l'air ambiant ? etc). 	<p>Sylvie ou Julien fera la demande pour qu'une personne du MDDEP fasse une présentation des résultats d'échantillonnage et de modélisation</p>
<p>4. Plan d'action du CVI</p> <p>➤ Julien fait la présentation du plan d'action de 2007 retrouvé dans les archives du comité.</p> <p>➤ Alexandre propose d'élargir et de simplifier le plan en deux grands axes, soit la réduction de la quantité de déchets et la réduction des nuisances liées à l'incinérateur. Nicolas appuie et tous les autres aussi. C'est donc l'unanimité qui appuie.</p> <p>➤ Slavko suggère qu'une personne des travaux publics participe au groupe de travail. Yves propose d'inviter Nadine Pouliot. Slavko restera disponible pour des questions et Claude fait savoir qu'il est prêt à participer si Nicole n'est pas disponible pour les rencontres..</p>	<p>Le groupe de travail doit se réunir avant la rencontre du comité.</p>
<p>5. Méga recyclage</p> <p>➤ Julien demande à quelle date aura lieu le prochain Méga Recyclage. La date sera le 4 juin prochain. Julien mentionne aussi que Got-Junk gère un événement de recyclage aussi, plus spécifiquement en ce qui a trait aux déchets électroniques.</p>	<p>Julien doit se renseigner à savoir où seront disposés les appareils ainsi collectés.</p>
<p>6. Suivi pour la prochaine rencontre et prochaine date de réunion</p> <p>➤ Yves fera une présentation des derniers résultats.</p> <p>➤ Anne-Marie présentera les résultats des dépenses de la dernière année.</p> <p>➤ La prochaine réunion aura lieu le lundi 14 mars à 11h30.</p>	

